

L'Intersectionn**EL·LES**



DANS CE NUMÉRO

- 1 Mot de l'équipe du service de la vie syndicale
- 2 Pétition
- 2 Requête au tribunal des droits de la personne contre la CCQ
- 2 La fin des catégories genrées
- 2 Le leadership au féminin dans le monde du plein air
- 2 Droit des femmes à la santé
- 3 Mal-financement des organismes LGBTQ+
- 3 Un tout premier congrès
- 3 À lire
- 4 À ne pas manquer...
- 5 Nos collaboratrices

Mot de l'équipe du service de la vie syndicale

Comme chaque année, nous soulignons la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars. Cette année, la campagne québécoise sur le thème «L'Avenir est féministe» peut être interprétée de plusieurs manières.

L'avenir est féministe, car l'égalité entre les hommes et les femmes n'est pas encore acquise et qu'il reste évidemment encore fort à faire afin d'assurer un demain égalitaire pour toutes et tous, car les luttes féministes ne bénéficient pas seulement aux femmes, mais aussi aux hommes. À titre d'exemple, les luttes féministes passées revendiquant les congés parentaux permettent aux hommes de s'investir beaucoup plus dans la vie de leurs enfants plutôt que de se conformer au modèle d'homme-pourvoyeur absent.

«L'avenir est féministe» reconnaît également l'apport de la nouvelle génération de filles et de jeunes femmes dans la lutte féministe que nous menons et que nos mères et grand-mères ont menée avant nous. C'est la reconnaissance de la passation intergénérationnelle du flambeau de la lutte et du renouvellement constant du mouvement.

Durant la semaine du 8 mars, plusieurs activités sont prévues partout à travers le Québec afin de sensibiliser la population à la défense des droits des femmes, de rappeler les luttes passées et aussi de se tourner vers le futur. Nous vous invitons chaleureusement à participer en grand nombre à ces activités!

L'équipe de la vie syndicale ■



Pétition

10 jours de congé rémunérés pour les victimes de violence conjugale

Le SPGQ, en partenariat avec différents acteurs syndicaux, féministes, communautaires et politiques, revendique la réforme la *Loi sur les normes du travail* afin d'y ajouter 10 jours de congé payés pour les personnes victimes de violence conjugale. Le SPGQ croit fermement que cette mesure structurante permettrait de sauver des vies. Le syndicat vous invite à signer et à diffuser largement la [pétition](#). Vous trouverez différents outils pour le faire au spgq.qc.ca/petition. ■

Requête au tribunal des droits de la personne contre la CCQ

Une [requête a été déposée par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec \(CDPDJQ\) contre la Commission de la construction du Québec \(CCQ\)](#). Dans sa requête, la CDPDJQ allègue que les femmes dans l'industrie de la construction vivent des effets discriminatoires dans le cadre du système d'emploi basé sur le carnet de référence des travailleurs et travailleuses et demande que la CCQ procède à la révision de ce système afin de mettre en lumière ces discriminations et de corriger le tir. ■

La fin des catégories genrées

Cette année, la populaire cérémonie des Brit Awards, qui s'est tenue à Londres, était pour la première fois sans catégorie de prix « homme » et « femme ». La célèbre remise de trophées britanniques de la musique pop a mis un terme aux catégories genrées afin de distinguer les artistes [« uniquement pour leur travail et leur musique »](#). Souvenons-nous qu'en 2021, Sam Smith ne s'était pas inscrit aux Brit Awards en raison de sa non binarité puisqu'aucune catégorie ne lui correspondait. ■



Le leadership au féminin dans le monde du plein air

De plus en plus, les femmes font leurs marques en tant que [professionnelles et guides de plein air](#), un secteur considéré traditionnellement masculin. Selon une étude publiée dans le *Journal of Adventure Education and Outdoor Learning* en juillet dernier, il a été démontré que les femmes peuvent se démarquer dans un contexte d'expédition en plein air si elles ont la chance de mettre en valeur leur savoir-faire et leur savoir-être. En effet, bien que la forme physique soit un aspect du travail de guide en plein air, il est important pour ceux-ci, lorsqu'ils accompagnent des gens en excursion — et donc, hors de leur zone de confort — qu'ils soient en mesure de les mettre en confiance et de démontrer de l'empathie. ■

Droit des femmes à la santé

L'ensemble des Tables régionales de groupes de femmes du Québec ont dénoncé [dans une lettre ouverte](#) l'enjeu de l'accessibilité des services sociaux et de la santé particulièrement chez les femmes. Elles dénoncent, entre autres, l'inefficacité du système de santé actuel à répondre à tous les besoins des femmes, qu'ils soient physiques ou mentaux. De plus, elles soulèvent que le sous-financement des services publics a engendré un dysfonctionnement du réseau, alors que celui-ci est composé à forte majorité par des femmes. Alors qu'un Plan d'action en santé et bien-être des femmes a été dévoilé dans la dernière année, elles se demandent si le gouvernement a encore à cœur cette préoccupation. ■

Mal-financement des organismes LGBTQ+

L'une des plus récentes recherches de l'IRIS sur le [financement des groupes LGBTQ+ au Québec](#) a démontré des lacunes dans l'attribution des sommes auprès de ces organismes. Il existe deux types de financement pour les organismes, soit le financement par projets et le financement à la mission. Les organismes dénoncent le financement par projets, car il permet de développer des projets intéressants, mais pas de les perpétuer dans le temps. Ce type de financement n'apporte donc pas de solution pérenne à une problématique. Cependant, comme le financement à la mission est insuffisant pour assurer le déroulement des activités des organismes, ils n'ont d'autres choix que de se tourner vers le financement par projets. Les personnes sondées dans cette recherche disent aussi que ce type de financement a un impact sur le personnel qui est stressé par le manque d'argent (difficulté à obtenir une permanence ou des assurances collectives). ■

Un tout premier congrès

Diversité 02, organisme sans but lucratif, a organisé, en février dernier, un premier congrès sous le thème [Mieux prévenir et contrer les violences sexuelles chez les hommes gais, bisexuels, trans et queers](#). Cet événement virtuel s'adressait à tous les membres de leur communauté intervenante ainsi qu'à leurs partenaires afin de susciter la réflexion et les échanges en vue d'adopter de meilleures pratiques en prévention, en dépistage et en intervention pour lutter contre l'homophobie et la transphobie. ■

À lire

Permis de tuer

Pourquoi est-ce nécessaire, quelques années après le prononcé de la sentence, de revenir sur le cas du colonel Russell Williams, un violeur en série et un tueur? Parce qu'au-delà de l'individu, il y a une dynamique de système. C'est ce que révèle la médiation récente de nombreux cas de harcèlement et d'agression sexuelle commis par des hommes de pouvoir, que ces derniers évoluent dans les médias, les organisations sportives, la culture, l'entreprise privée, les forces armées et policières ou les arcanes du pouvoir politique.

Ce livre tente de saisir la complexité du phénomène social et politique de la violence contre les femmes perpétrée par des agents de l'État. L'étude de l'affaire du Tweed Creeper permet de poser un regard critique sur la construction des représentants de l'État, dans ce cas, l'armée, comme agresseurs. Au moment de ses crimes, Russell Williams était colonel et commandait la base aérienne de Trenton, la plus importante base du Canada. Est-il un cas d'exception? La majorité des hypothèses émises pour les agressions masculines du même type tendent à individualiser la violence, responsabilisant souvent, par le fait même, la victime et déresponsabilisant la société. Or, il existe une trame commune à toutes ses violences; elle renvoie à la construction sociale de la masculinité, dans laquelle l'armée joue un rôle non négligeable.

Pour comprendre le cas de Russell Williams (et son impunité pendant de nombreuses années), l'autrice fait un retour sur la mission canadienne en Somalie en 1994, dresse le portrait des forces armées du Canada en tant que pratique institutionnelle et examine ses effets par rapport aux violences contre les femmes, puis se penche sur le cas Williams dans le cadre de l'institution militaire. Un livre révélateur sur la culture d'agression, particulièrement dans l'armée, et la masculinité «hégémonique». ■



À ne pas manquer...

14

MARS

AU

25

MARS

66^e session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies (CSW66)

Le thème de cette session est Changements climatiques – Environnement, réduction des risques de catastrophe : L'égalité des sexes au centre des solutions. Le SPGQ participera à cet événement qui aura lieu essentiellement en ligne.

19

MARS

Assemblée ouvrière – Les 10 ans du printemps érable, perspectives et leçons à tirer

Près de dix ans après les événements du printemps 2012 où de nombreuses associations étudiantes ont déclaré la grève générale illimitée afin de protester contre une hausse des frais de scolarité de 1625 \$ sur cinq ans, [cette assemblée](#) vise à faire un retour sur ceux-ci avec des personnes qui ont pris part de près ou de loin à ce mouvement.

20

MARS

Journée internationale de la Francophonie

Selon l'UNESCO, la date du 20 mars a été choisie pour célébrer l'anniversaire de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) qui a vu le jour le 20 mars 1970 à Niamey au Niger. Cette agence marque le premier pas vers la coopération francophone qui deviendra un peu plus tard l'Organisation internationale de la Francophonie.

21

MARS

AU

31

MARS

Semaine d'actions contre le racisme

Lancée pour la première fois en mars 2000, la Semaine d'actions contre le racisme (SACR) s'inscrit dans le cadre des événements annuels visant à souligner la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale célébrée le 21 mars. Pour plus d'informations, consulter le site Internet de la SACR.



À ne pas manquer...

21
MARS

Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale

Selon l'Organisation des Nations Unies, la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale est célébrée chaque année le 21 mars, pour commémorer ce jour de 1960 où, à Sharpeville (Afrique du Sud), la police a ouvert le feu et tué 69 personnes lors d'une manifestation pacifique contre les lois relatives aux laissez-passer imposées par l'apartheid. En proclamant la Journée internationale en 1966, l'Assemblée générale des Nations Unies a engagé la communauté internationale à redoubler d'efforts pour éliminer toutes les formes de discrimination raciale.

31
MARS

Journée internationale de la visibilité trans

Cette journée mondiale annuelle célèbre les personnes trans et a également pour but de sensibiliser à la discrimination à leur endroit, et ce, à travers le monde. Donner une visibilité à ces personnes permet de parler de leurs réalités et de leur vécu qui n'est pas toujours facile.

5
AVRIL

Journée mondiale du travail invisible

Depuis plus de 20 ans, le premier mardi d'avril est souligné à travers le monde comme étant la Journée mondiale du travail invisible, une initiative de l'Afeas. Le travail domestique ainsi que le travail de soins comme parents et comme personnes proches aidantes sont considérés comme du travail invisible.



Nos collaboratrices



Jessica Bourque
deuxième vice-présidente



Isabel Bélanger
adjointe administrative



Émilie Beauchesne
conseillère à la vie syndicale



José-Frédérique Biron
conseillère à la vie syndicale



Janie Beaupré-Quenneville
conseillère à la vie syndicale



Marie-Pier Bernard
conseillère à la vie syndicale